Jean-Baptiste André Godin à Anatole Crapez, 11 juillet 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Anatole Crapez, 11 juillet 1864, 1864-07-11

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 09/08/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43142

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)
Collation2 p. (243r, 244v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction11 juillet 1864
Lieu de rédactionGuise (Aisne)

DestinataireCrapez, Anatole (1832-1879)
Lieu de destinationBavay (Nord)

Description

RésuméSur le projet de création d'une voie de chemin de fer allant de Montaigu (Aisne) à Pommereuil (Nord). Jean-Baptiste André Godin juge ce projet utile pour la ville de Guise et assure Crapez de son concours. Godin prodigue ses conseils pour permettre une unité d'action en faveur du projet.

Mots-clés

Chemins de fer
Lieux cités

- Montaigu (Aisne)
- Pommereuil (Nord)

Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 15/09/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43142?context=pdf

Guise le 11 juillet 1864

Monsieur A Crapez

Je reçois votre lettre du 10 c^nt par laquelle vous m'entretenez de nouveau du projet de chemin de fer de Montaigu a Commerçant je ne saurais Monsieur vous promettre plus que je ne vous ai promis quand j'ai eu l'honneur de causer avec vous de cette affaire c'est a dire qu'en maintenant a la ville de Guise le droit et la necessité d'etre touchée par cette voie de fer je vous assure de mon concours le plus complet et le plus actif. personne ne contestera l'utilité de cette ligne pour la ville de Guise et pour tous les interets qui y convergent. on ne pourra même pas lui contester le droit d'en solliciter hautement l'exécution apres l'espèce de déni-législatif qu'elle a eu a subir. mais il est bon pour cela que Guise ne soit pas obligé de commencer a se demander s'il aura une gare et le projet devrait commencer a placer notre ville comme point intermédiaire a desservir directement ce point entendu l'on éviterait la dispersion des concours. une unité d'action plus grande serait acquise sans divergences possibles. dans le cas contraire plusieurs

études seront proposées et les adversaires de ce tracé profiteront de cela pour le rendre impossible, il y a là un écueil sérieux sur lequel j'appelle votre attention je crois qu'en vous partant des intérêts de la ville de Guise ~~que~~ je pose nettement les conditions véritables des intérêts de votre projet il faut que vous évitez de mettre les intérêts que vous devez desservir en lutte sur la question du tracé afin que desuite l'on poursuive tous le même but. celui de son adoption par le gouvernement

je me mets à votre disposition Monsieur pour la part que vous jugerez à propos de me voir prendre dans cette affaire jusqu'ici je n'en ai parlé à personne afin de vous laisser toute liberté d'agir si vous reconnaissiez que je dusse n'intervenir à Guise qu'en second lieu. je pourrai donc le faire. l'important à attendre est la concession j'agirai donc une fois le moment venu suivant le plan arrêté pour ce résultat

Veuillez agréer Monsieur l'assurance de ma parfaite considération

Godin